

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

Rédigé en collaboration.

'Farm Settlement Board'

Dans notre édition du 19 février dernier, nous fournissions en nouvelle à nos lecteurs quelques détails sur l'ouverture de la session provinciale à Frédéricton, en même temps qu'un résumé du discours du trône prononcé à cette occasion.

Un sous-titre, à cette nouvelle, a eu le don de mécontenter quelqu'un qui, sous un pseudonyme, écrivait la semaine dernière dans "L'Évangéline" de Moncton, que ce sous-titre "est absolument erroné et nullement en accord avec les faits"; de plus que le même sous-titre "laisse le public sous une fausse impression qui est de nature à nuire au repeuplement de ces paroisses où il y a des fermes abandonnées, paroisses qui sont malheureusement trop nombreuses dans les comtés acadiens de la province."

Quel est donc cette fausseté aussi grave? Voici le sous-titre en question: "On votera plus d'argent pour installer des étrangers sur nos fermes."

Notre ami, qui se dissimule sous l'anonymat en signant sa correspondance du mot "Justice", continue en ces termes: "Il est évident que l'auteur de l'entête ci-dessus citée était mal renseigné; la virile indépendance du journal en question est trop bien connue pour que l'on puisse attribuer ce titre erroné à un sentiment d'antagonisme contre l'administration provinciale."

Et "Justice" nous apprend que le projet de loi dont il est question est d'augmenter de \$250,000 à \$750,000 le montant que le gouvernement provincial place entre les mains du "Farm Settlement Board" pour l'établissement sur des fermes, le dit montant devant être dépensé à un taux de \$100,000 par année.

Notre ami continue ainsi: "Les statistiques indiquent que, dans le passé, moins de 10 pour cent de étrangers (du \$250,000 sans doute) a été prêt à des étrangers et que de quatre-vingt dix pour cent a été prêt à nos propres gens pour l'achat de fermes abandonnées et le repeuplement de nos terres" (par "nos propres gens" il entend sans doute les Acadiens).

Ces renseignements, continue Monsieur "Justice", sont puisés aux sources officielles et, par conséquent, sont corrects.

Nous n'avons pas la prétention de ne jamais commettre d'erreur; nous jugeons les hommes et les faits au meilleur de notre connaissance. Nous n'avons pas encore reçu les pouvoirs de parler "ex cathedra" au point de vue national, et nos sources d'informations ne sont pas toujours officielles si elles ne sont pas toujours dépourvues d'exactitude. L'erreur la plus fréquente, chez nous, est de ne pas dire assez souvent TOUT ce que nous savons et TOUT ce que nous pourrions en conclure. Nous connaissons des "sources officielles" qui ont raison de s'en réjouir, du moins pour le présent.

En quête de tous les renseignements véridiques et officiels qui peuvent nous aider à éclairer nos lecteurs et nos compatriotes acadiens, et à nous instruire nous-mêmes, nous ne pouvons nous refuser à poser certaines questions à notre ami "Justice", accordant à celui-ci tout le temps nécessaire pour consulter les sources officielles et les statistiques:

Quel est le montant d'argent dépensé par le "Farm Settlement Board" jusqu'au 31 décembre 1930? — Combien de fermes abandonnées ont été remises en culture par cette organisation?

Quel est le nombre actuel de fermiers acadiens du Nouveau-Brunswick qui ont bénéficié des avantages qu'offre le "Farm Settlement Board"? Combien d'Acadiens des Etats-Unis sont revenus au Nouveau-Brunswick, et se sont installés sur des fermes, grâce aux avantages du système d'établissement du gouvernement, depuis l'ouverture du bureau de rapatriement acadien en Nouvelle-Angleterre?

Est-ce que le bureau de rapatriement ci-haut mentionné, existe encore? Que nous révèle les statistiques en rapport avec son travail accompli?

Enfin, notre ami "Justice" pourrait peut-être nous dire ce qu'il pense de la communication suivante reçue de Toronto, en fin de février dernier, au lendemain du discours du trône à Frédéricton:

FARM IMMIGRANTS FOR NEW BRUNSWICK
Saint John, N. B. — A British family settlement agreement has been entered into between the Overseas Settlement Committee, the Canadian Government, and the Government of New Brunswick, under the terms of which it is proposed to settle 500 British families on semi-improved farms in the Province of New Brunswick during the next five years.
The Provincial Government buys the farms, which are resold at actual cost to the settler, and also receives from the British Government an amount not exceeding \$1500 for initial payment on farm stock and equipment.

A la suite de la lecture de cette communication, n'y a-t-il pas lieu de tirer des conclusions? Le gouvernement provincial désire augmenter de \$500,000 son allocation au "Farm Settlement Board". Cette somme devra être dépensée en cinq ans pour l'établissement sur des fermes. Le discours du trône ne dit pas si ce sera l'établissement de fermiers canadiens ou d'immigrants britanniques.

D'autre part, dans le même temps, on apprend de source différente qu'une entente vient d'être conclue entre un "Overseas Settlement Committee", le gouvernement canadien, et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, pour l'établissement de 500 familles d'Angleterre, sur des fermes dans notre province, ceci pendant une période de cinq ans.

Enfin, si "Justice" n'ignore pas que ce système existe déjà depuis quelques années au Nouveau-Brunswick, et qu'il est le seul moyen pour faire face temporairement à l'expansion inquiétante pour plusieurs, de la population acadienne au Nouveau-Brunswick, n'y

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

LES HIVERS DOUX

On a beaucoup discuté et écrit au sujet des prétendus changements dans le climat de l'Amérique du Nord, soit dit en passant, il ne semble pas que le climat de la vieille Europe éveille autant d'intérêt. L'hiver de 1930-31, naturellement, a amené un regain de discussions. Plus que jamais, l'on entend des gens déclarer que le climat du Canada, en particulier, n'est plus ce qu'il était. À Terre-Neuve, il en est de même; nombre de personnes affirment que c'en est fini avec les grandes neiges qui s'amoncellent dans les rues de St. Jean au point d'obliger les passants à se couvrir en circulant sous les poteaux télégraphiques de la voie publique. Le Service Météorologique du Dominion du Canada a trouvé la note juste, paraît-il, en déclarant que les gens qui parlent d'un adoucissement général de la température souffrent "d'une mémoire trop courte". D'abord, et surtout, pour savoir s'il y a réellement un changement, il faudrait posséder une base scien-

tifique. Or, celle-ci manque, puisque les données recueillies ne s'étendent pas plus d'un siècle; et un siècle est insignifiant ou à peu près, dans ce genre d'observations. Ensuite les faits sont là, qui parlent aux yeux. Le moyennage de la température en décembre dernier fut de 28.5 Fahrenheit; mais, entre 1841 et 1931, il y a eu 23 mois de décembre avec une plus haute moyenne—par exemple, 1852, avec 32.3; 1889, avec 34.3, et 1923 avec 36.1. Il est vrai que, depuis 1905, on compte 9 décaembres avec une haute moyenne. Toutefois cela s'explique par la théorie bien connue des cycles. Alors qu'il y a 70 ans il y eut des séries d'hivers doux, entre 1870 et 1880 on relève une série d'hivers très froids. Des chroniques du XVIIIe siècle rapportent des hivers d'une étonnante douceur; mais une de 1812 mentionne une température d'une rigueur exceptionnelle. Il est donc prématuré de proclamer un changement de climat. George Nestler Tricoché.

a-t-il pas lieu de croire que le sous-titre en question dans cet article, n'est pas aussi en désaccord avec la vérité qu'on veut le faire croire?

Si "Justice" scrute les statistiques et interroge les sources officielles avec une virile indépendance, n'aura-t-il pas lieu de nous rendre justice?

Gaspard BOUCHER

VOULEZ-VOUS PRENDRE SOIN DE 600 BEAUX BEBES?

Cette question n'est pas une farce! Elle s'adresse particulièrement aux ménages sans enfants, à ceux qui par un destin de la Providence, n'ont pas le bonheur d'avoir des petits enfants à chérir. Des enfants sans parents, sans amis, sans argent, abandonnés à la charité publique, se trouvent en très grand nombre dans les institutions organisées pour les recueillir et que l'on appelle "La Crèche."

On trouve de ces institutions dans toutes les grandes villes, à Montréal, à Québec, à St-Jean, etc. Plusieurs qui en ont entendu parlé, ne connaissent rien de fonctionnement merveilleux, et miraculeux dans plusieurs cas, de ces refuges d'enfants abandonnés. Nous-mêmes étions de ceux-là jusqu'à tout dernièrement.

Le voyageur qui passe sur le Chemin Ste-Foy, à Québec, et qui s'intéresse aux choses qui l'entourent, ne manque pas de remarquer un immense édifice ressemblant beaucoup à un hôpital. L'étranger qui ne s'informe pas, y jette un oeil désintéressé; les habitués se disent: c'est là que des religieuses bien dévouées procurent à quelque centaines d'enfants sans parents, les meilleurs soins possibles. Bon nombre passe et repasse sans jamais songer à pénétrer dans cette enceinte où se pratique avec le plus grand désintéressement, la vraie charité chrétienne.

De passage dernièrement dans la ville Champlain, le hasard nous a permis de visiter La Crèche S-Vincent de Paul, le refuge des enfants illégitimes.

Par un privilège dont nous ignorons la cause, nous avons fait la visite de cette institution à l'heure du midi. Accompagnés de M. l'abbé Victorin Germain, aumônier de l'institution, de la révérende Mère Directrice et de deux amis, nous avons pénétré dans les salles où se trouvent les bébés de tous les âges, depuis les nouveaux nés, jusqu'aux bambins de trois ou quatre ans.

A la vue de tous ces petits êtres abandonnés, à la pensée qu'aucun d'eux ne connaîtra les soins délicats d'une maman, les caresses d'un papa, l'émotion nous a étreint le coeur et les larmes nous sont venues aux yeux. Les remarques joyales de l'abbé Germain ont vite refoulé cette émotion; le confort dont jouissent tous ces bébés, la propreté générale et les soins empressés des religieuses et des gardes nous ont vite rassurés sur le sort présent de tous ces petits.

Il y en a des centaines... oui, environ six cents cinquante distribués dans quatre étages de l'édifice.

Que font là ces enfants? Abandonnés de leurs mères, ils n'ont ni parents, ni amis; ils attendent des parents adoptifs.

A l'heure de notre visite se déroulait dans la plupart des départements de l'institution une scène comme on voit nulle part ailleurs.

C'était l'heure du repas; il y avait activité chez le personnel et chez les enfants. Les religieuses et les gardes préparaient les biberons et la bouillie au lait avec empressement tandis que les petits manifestaient leur impatience, de la même façon que dans nos foyers; c'était un vrai concert de cris et de pleurs, des centaines de fois plus forts que dans nos maisons, parce que les petits artistes sont cent fois plus nombreux.

Deux cents bébés doivent boire sept fois par jour; deux cents biberons à laver, stériliser et préparer selon l'âge et la condition de chacun des enfants, sept fois par jour; quatorze cents biberons à préparer par vingt-quatre heures... quel travail!

Les meilleurs soins sont donnés à ces pauvres petits, à commencer par le saint Baptême; médecins, religieuses et gardiennes rivalisent de dévouement pour faire un heureux sort à ces petits.

Ces bébés sont-ils attrayants? Sans doute: ils sont tous beaux, comme nous disait une garde. Il y en a pour tous les goûts: des bruns, des blonds, des châtain aux yeux bleus, noirs, bruns. Il y a des petits canadiens français, des petits Acadiens, des petits Anglais, même une petite négresse. L'assortiment est complet, nous

disait l'abbé Germain, et ce qui le surprend c'est que sa marchandise ne s'écoule pas plus rapidement. En effet, il faudrait un "turn over" plus rapide, car il y a actuellement accumulation. Si l'institution réussit à placer un peu plus de deux cents enfants par an, elle en reçoit en moyenne un par jour.

L'abbé Germain s'est fait agent de publicité pour placer ces pauvres petits. Ses succès récents montrent l'efficacité de ce moyen. Son ardent désir est d'amener plus de personnes à visiter l'institution et il a raison. Cette oeuvre mérite beaucoup de sympathie et c'est de celle-ci que proviennent les adoptions.

Afin de mieux connaître l'oeuvre de La Crèche de St-Vincent de Paul de Québec, dans notre région, l'abbé Germain fournira à notre journal pendant quelque temps, un article hebdomadaire.

Il nous fera plaisir de lui prêter notre concours pour assurer à tous ces petits, innocents de leur sort, une meilleure place sous le soleil du bon Dieu.

Gaspard BOUCHER.

CA et LA

LA MORALITE

New York. — Plusieurs groupes représentant acteurs et producteurs ont entrepris de constituer une sorte de tribunal pour veiller à la moralité de la scène. Cette entreprise fut annoncée après une réunion de représentants de l'Actor Equity Ass'n, de la Dramatist Guild et de la Ligue des théâtres d'été New York, Inc. Le Dr. Henry Moskowitz, président de la Ligue, déclara que l'office du tribunal travaillerait de concert avec les associations civiques pour faire observer les lois existantes contre l'immoralité de la scène.

AU PAYS DES GRATTE-CIELS

New York. — Un nouveau gratte-ciel de 54 étages a ouvert ses portes. L'immeuble appartient à la City Bank Farmers Trust. La construction massive fut achevée par l'été. Jusqu'à 745 pieds au-dessus du trottoir, et les caves descendent dans la terre, jusqu'à une profondeur de 63 pieds.

Les voutes sont gardées par un courant électrique très puissant, lequel enregistre la moindre vibration dans la structure de ciment et d'acier. On compte 9,000 appareils téléphoniques dans la bâtisse.

SALAIRES D'ENFANTS

Los Angeles, 7. — Jackie Coogan, qui a maintenant 16 ans, s'est adressé hier aux tribunaux pour faire approuver un contrat avec Paramount en vertu duquel il recevra \$7,500 par semaine. Avec lui était Miltz Green, 10 ans, qui demanda au juge McComb de conférer l'efficacité à son contrat avec Paramount pour un salaire qui monterait de \$620 à \$1,250 par semaine. Tous deux ont déjà joué ensemble dans le "parlant" inspiré de Mark Twain.

LE FRANÇAIS OBLIGATOIRE

Le français vient d'être rendu obligatoire dans toute une catégorie d'établissements de l'enseignement secondaire en Hongrie. On n'a pas tous les idées du fanatisme Anderson.

CALCUL ORIGINAL

New York. — Wilburn Glenn Voliva, propriétaire et séigneur de la ville religieuse de Zion, Ill., a présenté aujourd'hui la preuve que la terre est plate.

La voici: "Si la terre était un globe, Voliva, elle représenterait une différence de niveau de 8 pouces par mill, de 32 pouces pour deux milles et de 10 pieds et demi pour 4 milles. Etant donné que cette différence s'augmente au carré de la distance, dans 400 milles nous aurions 202 milles de différence de niveau. Un navire ou un train n'aurait alors qu'à se laisser glisser d'un côté, mais comment remonteraient-ils la cote de l'autre?" M. Voliva est parti immédiatement pour Zion, après avoir fait le tour de la terre.

POUR UN MACAQUE

Londres, 9. — Les journaux de Chicago sont près de reproduire: "Dodo, un singe de nos jours, a été placé dans une tombe coûtant \$200.00."

Sans doute il y a encore des adeptes à la doctrine qui veut que l'homme descende du singe, et évidemment ces admirateurs en sont.

UN HOMME TROP FORT

Frank Walker, 45 ans, de Bloomfield, New Jersey, a été trouvé coupable d'avoir tué un homme avec ses poings. C'est la seconde fois que cela lui arrive dans la vie. Cette fois-ci, il fut Thomas O'Dwyer, 65 ans, à coups de poings, au cours d'une querelle à propos d'argent. Pour son premier meurtre du genre, il avait purgé seulement 18 mois au pénitencier. Cette fois, il encourt 10 ans de pénitencier.

HOMMAGE A LA MEMOIRE D'UN GRAND APOTRE

L'Ouest est en deuil et toute l'Église canadienne avec lui. Mer Emilie le Grand qui pendant 70 ans s'est dévoué corps et âme à l'évangélisation des Indiens dans l'Arctique et le MacKenzie est mort samedi dernier dans le petit village qui porte son nom, en Alberta, où il s'était retiré en 1929. Sa vie longue fut toute remplie d'actions obscures et sublimes à la fois. Il suffit de feuilleter dans le livre qu'il a écrit sur ses missions, "Solitaire sans d'apostolat", pour y trouver à chaque jour de sa vie des actions d'un zèle et d'une charité insurpassables.

Nous garderons longtemps en mémoire les éloquentes conférences qu'il faisait dans les maisons d'émission et ailleurs, racontant ce qui se passait là-bas, chez ces tribus sauvages avec lesquelles il avait juré de travailler à chaque jour de sa vie des actions d'un zèle et d'une charité insurpassables. Nous garderons longtemps en mémoire les éloquentes conférences qu'il faisait dans les maisons d'émission et ailleurs, racontant ce qui se passait là-bas, chez ces tribus sauvages avec lesquelles il avait juré de travailler à chaque jour de sa vie des actions d'un zèle et d'une charité insurpassables. L'assortiment est complet, nous

Un véritable bienfait que ce merveilleux thé



Une preuve convaincante dans chaque tasse 'Frais des Plantations'

DOMINION STORES advertisement with logos and text: "WHERE QUALITY COUNTS".

Large advertisement for Dominion Stores listing various products and prices: Confitures, JAM, SOAP, MACARONI, Handy Ammonia, JELLO, Saindoux Domestic, FEVES BLANCHES, THE D. S. L. TEA, NOUVEAU FROMAGE CANADIEN, GRUAU, OLIVES, ORANGES, LAITUE, LETTUCE Iceberg, Raisins, SAUMON ROSE DE CHOIX, CHOICE PINK SALMON, Currants.